

# CHAMPIONNAT DE BRETAGNE INDIVIDUEL JEUNES "Trophée Bertrand Tessier "

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020 AU GOLF DE SAINT SAMSON

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne".

Les conditions du règlement particulier de l'épreuve priment celles du règlement général.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert aux joueuses et joueurs qualifiés par leurs CD en fonction des quotas suivants :

	CD 22			CD 29			CD 35			CD 56			Σ
	F	G	Σ	F	G	Σ	F	G	Σ	F	G	Σ	
Minimes	2	3	5	2	5	7	4	8	12	2	4	6	30
Benjamins	5	2	7	2	6	8	4	10	14	3	8	11	40
U12	1	8	9	1	8	9	6	8	14	3	6	9	41

La Ligue se réserve le droit d'attribuer des wild-cards sur proposition de l'ETR.

Chaque joueuse et joueur qualifié(e)s doit être licencié(e) de la Ligue de Bretagne de Golf et s'être acquitté(e) du Badge Fédéral 2020.

## FORME DE JEU

Stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

### Catégories :

- Minimes garçons et filles nés en 2004 et 2005
- Benjamins et Benjamines nés en 2006 et 2007
- U12 garçons et filles nés en 2008 et après

Distances de jeu préconisées : voir § 5-3-6-4 du Vade-mecum sportif fédéral de l'année en cours.

Ordre de jeu : 1<sup>er</sup> jour : par ordre croissant des index et par catégories  
2<sup>ème</sup> jour : par ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour et par catégories

Classement : Addition des scores "Bruts" des 2 tours.

En cas d'égalité de score pour la 1<sup>ère</sup> place, un play-off en « trou par trou » sera organisé.  
En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en "trou par trou" sera organisé.

## CONDITIONS PARTICULIERES

**Epreuve "non-fumeur"** : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (I-9-3)

**Appareils de mesure de distance** : L'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée lors des tours de compétitions. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance. - Pénalité pour non-respect de la règle - Stroke play et Match Play : 1ère infraction : le joueur encourt la pénalité générale / 2e infraction : Disqualification

**Chariot électrique** : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

**Cadets** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

**Accompagnateurs** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le terrain en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction constatée, le comité de l'épreuve statuera sur une possible disqualification.

**Moyens de déplacements** : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

**Téléphone portable** : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales (Hard Card).

## QUALIFICATION POUR L'INTER-REGION

Le nombre de qualifiés est fonction des résultats et des participants par catégories.  
Ce nombre sera déterminé par "l'Equipe Technique Régionale" (E.T.R.).

Wild-cards : à titre exceptionnel l'ETR se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grand-prix, divisions adultes, etc...), une raison médicale justifiée et agréée par la commission sportive de la Ligue de Bretagne, un séjour scolaire à l'étranger, etc...

**Rappel : Les inscriptions pour l'épreuve inter-régionale qualificative pour le Championnat de France sont à effectuer par chaque joueur qualifié.**

## ENGAGEMENT

Les inscriptions se font par l'extranet ffgolf par l'intermédiaire des Clubs.

DATE LIMITE : 15 jours pleins avant le 1er jour de l'épreuve

Droit d'engagement : gratuit.

Pour tout renseignement :

- Votre Comité Départemental en premier lieu.
- Gérard GELIN : 06 07 56 96 91
- Serge LUDOT : 06 83 07 12 88